# DIRECTEUR (H/F) (h/f)




Recruteur

Conseil départemental de la Guadeloupe

Secteur d'activité

Culture et Patrimoine

Métier

Culture et Patrimoine

Localisation

DROM/COM

Type de contrat

CDI

Début de parution

07/02/2024

Postuler

**L’ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE**

**RECRUTE SON DIRECTEUR (H/F)**

Le Département de la Guadeloupe est propriétaire d’un riche patrimoine constitué notamment de plusieurs sites à haute valeur historique et environnementale.

Déjà très engagé dans la conservation de son patrimoine et dans sa mission culturelle d’accueil des publics, le Département entend améliorer son offre tout en générant des recettes touristiques.

C’est cette mission qui est confiée à l’EPIC « ORIJIN’GWADLOUP »

**Descriptif du poste :**

Sous l’autorité du Président du Conseil d’Administration, et en lien étroit avec la direction de la culture et du patrimoine et la direction de l’environnement du Conseil départemental, le directeur (F/H) de l’EPIC conçoit et met en œuvre les stratégies relatives au développement, de la politique d’animation événementielle et touristique des sites du Département de la Guadeloupe qui lui sont confiés.

Il manage et accompagne l’équipe, pilote le fonctionnement administratif de l’établissement.

Il gère l’exploitation et la gestion des sites relevant de l’EPIC dans leurs dimensions: commerciale, et financière dans un souci de qualité et de rentabilité, selon le respect des règles de sécurité des biens et des personnes.

**Missions principales :**

Sous l’autorité du Président de l’EPIC et en lien avec le Conseil d’Administration le Directeur(H/F) devra assurer :

- L’élaboration de la stratégie de développement touristique de l’EPIC et des sites qui lui confiés dans le droit fil des orientations arrêtées, dans le plan de

mandature 2024-2028 et chaque année, par la collectivité départementale

- L’amélioration des performances économiques, dynamiser et accroitre l’attractivité des sites. En véritable homme ou femme d’affaires, il ou elle fera évoluer les stratégies commerciales des sites, en vue d’améliorer leur fréquentation.
- Les relations avec les collectivités de tutelle, en particulier avec les élus des EPCI membres du Conseil d’administration avec les techniciens référents du Conseil départemental et des EPCI
- Les relations avec les professionnels du tourisme du territoire et leurs représentants au Conseil d’administration,
- La gestion du personnel,
- La gestion du budget dans le respect des normes et règlements propres aux Etablissements Publics Industriels et Commerciaux (EPIC), conformément aux délibérations du Conseil d’administration
- La gestion et l’exploitation des équipements des sites

**Les activités :**

A. Le pilotage stratégique :

- Définir la politique évènementielle, de communication et de promotion de l’EPIC (dans le cadre des orientations fixés par le CA)

- Constituer et motiver l’équipe et la faire progresser en pratiquant un management participatif, en initiant des réunions de concertation, d’échanges, et de formations internes ou externes,
- Elaborer l’organigramme et le soumettre au Conseil d’administration de l’EPIC
- Veiller à ce que l’équipe ait une vision claire des objectifs à atteindre, dans le respect des plans d’actions soumis annuellement à la gouvernance
- Impulser et animer les réunions avec la gouvernance lui soumettre tout projet de nature à impacter et remettre en cause les orientations prises par le Conseil d’administration sur les plans budgétaires, marketing et commercial
- Gérer l’adaptation des outils et équipements : sites internet, outils de communication, bureautique, train …)
- Gérer et piloter la stratégie marketing et commerciale.

B. L’administration générale :

- Préparer sous l’autorité du Président les réunions du Conseil d’administration de l’EPIC ;
- Préparer les délibérations du conseil d’administration et en assurer le suivi
- Superviser la rédaction des compte rendus des réunions du Conseil administration ;
- Organiser et suivre les appels d’offres selon les règles du code des marchés publics,
- Suivre les tableaux de bord de l’équipe, la conformité juridique et sociale des contrats de travail et leur application
- S’assurer de la conformité de l’EPIC en matière d’hygiène et de sécurité, de règlementation sociale
- Garantir la conformité de la structure avec l’ensemble des dispositions légales et réglementations en vigueur
- Veiller particulièrement au respect de la législation en matière de R.G.P.D.,
- Réaliser et suivre les comptes de résultats et les budgets,
- Rechercher les financements mobilisables (Europe, Etat, Fondations, etc.)
- Etablir un rapport d’activité annuel.

C. Le volet partenarial :

- Représenter sur des sujets de valorisation touristique les sites dont l’EPIC est gestionnaire, en concertation avec la Présidence et les référents administratifs du Conseil départemental,
- Initier, organiser, et animer des réunions de partenaires, institutionnels et privés,
- Associer l’EPIC à des actions de développement économique des territoires
- Assurer la veille juridique et l’observation touristique des sites.

**Qualités personnelles attendues :**

- Ouverture à l’international,
- Leadership auprès du secteur professionnel,
- Esprit de développement commercial et sens de l’anticipation,
- Capacité de négociation et d’organisation,
- « Esprit fédérateur »,
- Sens des responsabilités,

- Qualités relationnelles auprès des collaborateurs,
- Dans ses relations internes comme externes, pratique l'écoute active, fait preuve de pondération et d'honnêteté intellectuelle,
- Rigueur dans la gestion budgétaire, et compréhension des exigences de la comptabilité publique (M4).

**Habilitations spécifiques et délégations de pouvoir :**

- Le directeur (HF) est le représentant légal de l'EPIC : à ce titre il est l'employeur des salariés conformément au tableau des emplois et avec l'agrément de la Présidence,
- Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes en responsabilité vis-à-vis du Trésor Public,
- Il est responsable de la sécurité des personnes et des biens.

**Profil recherché :**

- De formation supérieure Bac + 4/5, Master 2 dans le commerce ou aménagement et gestion de sites touristiques ou management/marketing
- Expérience significative et confirmée en encadrement d'équipe
- Maîtrise des bases de la gestion et de la comptabilité publique (Comptabilité M4)
- Connaissance des règles de fonctionnement d'un EPIC
- Maitrise des langues étrangères
- Disposant d'une expérience significative sur des postes similaires

**Conditions :**

Poste à pourvoir en avril 2024

Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels

Recrutement par contrat à durée déterminée

Travail week-end et jours fériés

Type d’emploi : Temps plein, CDD

Statut : Cadre – Catégorie A

Rémunération : en référence à la grille indiciaire des attachés territoriaux hors classe, hors prime

Avantages : Véhicule de Fonction

**Date limite des candidatures : 05 mars 2024**

**Pour postuler, adressez par courriel votre dossier de candidature (CV et lettre**

**manuscrite) à Monsieur le Président de l’EPIC à l’adresse suivante : blaise.mornal@cg971.fr**

**en mettant en copie la personne chargée du suivi du dossier à l’adresse qui suit :**

**caroline.tarer-cazeneuve@cg971.fr**